

Avis public



AUTORISATION DE DÉMOLITION

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que le Comité de démolition de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce tiendra une séance le **mardi 29 mai 2012, à 19h30, au 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, à Montréal**, en vue d'étudier une demande d'autorisation de démolition pour l'immeuble suivant :

- **4111, avenue Old Orchard**

Au cours de cette séance, une période sera consacrée aux questions des citoyens relativement à cette demande de démolition ainsi qu'au programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé proposé.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix jours de la publication du présent avis ou à défaut, dans les dix jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la soussignée, par courrier au 5160, boulevard Décarie, bureau 600, Montréal, H3X 2H9, ou par télécopieur au 514 868-3538.

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 16 mai 2012

Julie Faraldo-Boulet
Secrétaire d'arrondissement substitut